



CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 5 octobre 2009

RAPPORT DU MAIRE

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES ECOLES

Par délibération du 2 février 2009, le conseil municipal a décidé de lancer un plan de développement des écoles favorisant la constitution de groupes scolaires et d'entités immobilières cohérentes et fonctionnelles tant sur le plan technologique (numérisation) que sur le plan énergétique. Les objectifs généraux et les principes du plan de développement des écoles avaient fait l'objet d'un examen détaillé à la commission des Affaires Scolaires.

Plusieurs étapes ont déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation, respectant les objectifs généraux et les principes de ce plan :

1. l'extension et l'aménagement de l'école Marie CURIE,
2. la fermeture de l'école élémentaire Jean MOULIN et la nouvelle sectorisation des écoles du Val Fourré Nord,
3. la création d'un réfectoire pour les élèves des écoles Les Rosés et Ferdinand BUISSON,
4. la mise en œuvre de travaux de sécurisation, d'étanchéité et de ravalement dans plusieurs écoles maternelles et élémentaires du quartier du Val Fourré,
5. l'installation de matériaux isolants et de panneaux photovoltaïques sur les toitures des écoles Mme de Sévigné et Jules Verne,
6. la numérisation des écoles (câblage, installations de salles Multimédia et de Tableaux Numériques Interactifs...).

A la rentrée scolaire 2009/2010, la moyenne des élèves par classe de l'ensemble des écoles de la Ville est de 23,30 en élémentaire et de 23,60 en maternelle. Dans les trois quartiers, les effectifs des écoles sont plus équilibrés sans toutefois atteindre la capacité maximale d'accueil de l'établissement. Deux écoles (Louise de Vilmorin et Les Violettes) ont une moyenne inférieure à 20.

Plus de 2 millions de travaux ont été effectués cet été dans les 36 écoles maternelles et élémentaires. Le plan pluriannuel prévoit la poursuite de travaux de réhabilitation et de modernisation des établissements scolaires.

Considérant les données suivantes :

- le coût moyen annuel de fonctionnement d'une école, soit 200 000 €,
- le coût moyen de la réhabilitation et de la rénovation complète d'un établissement estimé à 875 000 €,
- l'intérêt, pour les fratries, de la cohérence maternelle et élémentaire des périmètres scolaires,

- l'adaptation de l'implantation des écoles à la démographie des quartiers et au réaménagement urbain,
- des capacités d'école et des surfaces dans les établissements à optimiser et à réaménager,

il est proposé d'engager résolument la poursuite des objectifs du plan sur l'ensemble de la Ville.

A cet égard, la Ville souhaite constituer à l'horizon 2016, 16 groupes scolaires sans changer le nombre de classes nécessaires à l'inscription des élèves, sans saturer les capacités d'accueil et adapté à la répartition démographique du territoire.

Des aménagements et des adaptations des locaux sont prévus pour créer sur l'ensemble du territoire des groupes fonctionnels, performants, modernes et adaptés aux évolutions des effectifs scolaires.

En particulier, dans le quartier de Gassicourt, les effectifs de l'école maternelle les Clématites se stabilisent à 6 classes. Désormais, il convient d'envisager l'extension et l'adaptation des locaux de l'école. Considérant que le confort des enfants des écoles Les Clématites et Pierre de Coubertin, fréquentant le temps de restauration scolaire doit être amélioré, un nouveau réfectoire sera aménagé.

Dans les autres quartiers, les prochaines étapes du plan seront :

1. En centre ville,

- à la rentrée 2012, la fusion de l'école maternelle Les Capucines et de l'école élémentaire Louis & Auguste LUMIERE dans un groupe scolaire « Les Martraits ». Par conséquent, il est envisagé la création d'un groupe scolaire avec ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) dans les locaux d'Abel Lauvray permettant de simplifier les trajets domicile / école des familles,
- l'ajustement de la sectorisation de l'école élémentaire Marie Curie et de l'école Les Mimosas pour simplifier la scolarité des fratries et intégrant les futurs logements du quartier Mantes Université et de la rue Gambetta et respectant la cohérence maternelle et élémentaire des périmètres.

2. Dans le quartier du Val Fourré, l'ajustement des sectorisations des écoles ci-dessous, la restructuration et l'extension des locaux pour envisager :

- la création d'un groupe scolaire Jean - Jacques ROUSSEAU et d'un groupe scolaire Les Jonquilles / Gabrielle Colette. En conséquence, l'école maternelle Les Anémones serait fermée à la rentrée scolaire 2011/2012,
- ensuite, la fusion des écoles maternelles Les Violettes et Les Campanules voire la création d'un groupe scolaire Les Violettes/Les Campanules/ Jacques COUSTEAU,
- puis à terme, la fermeture de l'école Les Bleuets et l'adaptation des locaux des écoles Louise de VILMORIN, Claude MONET, Les Lavandes, Les Pervenches, Les Gentianes, Les Tulipes, Jean MERMOZ,

Le suivi de l'exécution du plan de développement des écoles sera assuré en étroite relation avec la commission des Affaires Scolaires.